

TOURNÉE ANNUELLE  
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX  
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que **MIRIART Gilles**, agent du Cadastre sera de passage en commune au cours du (des) mois de **Septembre à Novembre 2024** et procédera aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A SAINT-SAUVANT, le 20/08/2024

